



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Michèle TERRET**

Inspectrice de l'Éducation nationale

Enseignement Technique

*Sciences biologiques et sciences sociales appliquées*

à l'attention des

- **Proviseurs de lycées professionnels**
- **Directeurs de lycées professionnels privés**
- **Directeurs de CFA**
- **Directeurs de GRETA**
- **Professeurs de PSE**

## Rectorat

### Inspection de l'Enseignement Technique

Affaire suivie par

**Michèle TERRET  
IEN ET SBSSA**

Téléphone :  
**06 86 69 62 87**

Courriel :  
[michele.terret@ac-bordeaux.fr](mailto:michele.terret@ac-bordeaux.fr)

5, Rue Joseph  
de Carayon Latour  
BP 935  
33060 BORDEAUX cedex

**Objet : CERTIFICATION DE LA PSE POUR LA SESSION 2016  
ANNULE ET REMPLACE LE COURRIER EN DATE DU 07 09 15**

Le **BO n°30 du 23 juillet 2015** précise les nouvelles modalités de certification de la PSE au baccalauréat professionnel.

À partir de la session 2016, **l'épreuve de PSE au baccalauréat professionnel est évaluée en examen ponctuel terminal** y compris pour les candidats de la formation professionnelle continue en GRETA (Cf. 1ère colonne des règlements d'examen publiés dans l'annexe IV de l'arrêté du 9-7-2015 relatif à la Prévention santé environnement, économie-gestion économie-droit : définitions d'épreuve et règlements d'examens).

Seuls les candidats en formation continue dans un établissement public (GRETA) habilité à pratiquer le CCF intégral conservent un examen en CCF (Cf. 3ème colonne des règlements d'examen publiés dans l'annexe IV de l'arrêté du 9-7-2015). L'habilitation CCF demeure alors globale et la demande d'habilitation porte sur l'ensemble des épreuves.

Le référentiel de baccalauréat professionnel reste inchangé et de ce fait **la formation de SST reste à réaliser.**

**Le rectorat continuera d'allouer aux lycées professionnels publics pour l'année scolaire 2015.2016 les moyens nécessaires pour réaliser cette formation, soit 3HSE par formateur et par session réalisée.**

Il n'y a aucun changement dans la certification de la PSE au CAP et au BEP.

Un récapitulatif figure dans le document « Modalités de certification de la PSE pour la session 2016 » ainsi que les recommandations pédagogiques induites pour les nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat professionnel.

Je reste disponible pour tout complément d'information, par e.mail de préférence.

